

# BREVET PROFESSIONNEL

## Responsable d'Entreprise Agricole (BPREA)

En formation professionnelle continue ou en apprentissage

### NOS SPECIFICITES

- Parcours adapté aux besoins et situations de chaque candidat
- Suivi personnalisé des projets
- Compétences spécifiques en agriculture de montagne, **maraîchage biologique**, horticulture, élevage d'escargots, transformation fromagère
- Formation modulaire
- Partenariat privilégié avec le CFPPA de Belley (élevage canin)

### PUBLIC

- Demandeur d'emploi, aide familial ou conjoint(e) d'exploitant(e)
- Salarié
- Jeune de 18 à 26 ans : possibilité de suivre la formation dans le cadre d'un contrat d'apprentissage

### DUREE

- Répartition des modules de formation sur une durée de 10 mois à 2 ans
- 1200 heures de formation : jusqu'à 1000 heures en centre et 8 semaines en milieu professionnel.
- Entrée en formation en septembre

### OBJECTIFS

- Diplôme destiné **aux personnes qui souhaitent s'installer en agriculture**. Il permet d'acquérir l'ensemble des compétences nécessaires à un chef d'exploitation : techniques et économiques.
- Le Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole (BPREA) est un diplôme de **niveau 4** (niveau Bac) délivré par le Ministère de l'Agriculture
- Il octroie la **capacité professionnelle** permettant de prétendre à l'obtention des aides à l'installation (Dotation Jeune Agriculteur - DJA)

### FORMATION

- **Formation en présentiel à temps plein** : cours et exercices en salle, visites, activités d'application.
- **Formation en alternance** sur 2 années dans le cadre de l'**apprentissage** : une formation pratique renforcée en exploitation agricole.

**Certains modules de spécialisation** peuvent être réalisés dans d'autres centres de formation (fonctionnement en réseau avec les **autres centres de formation de la région Auvergne Rhône-Alpes** conduisant le BPREA) dont certains en FOAD (Formation Ouverte et A Distance) : travail à distance, sur des ressources mises à disposition par les centres partenaires, avec des regroupements réguliers au centre et un accompagnement personnalisé.

### PRATIQUE

- Rémunération et financement selon le statut des apprenants :
  - Candidats en Formation continue : Formation pouvant être financée par le Conseil Régional et le FSE, ou autres modalités (CIF, Pôle Emploi, AGEFIPH, CPF, FAFSEA, ...)
  - Apprenti : salaire versé par l'employeur suivant la grille de l'apprentissage
- Possibilité de restauration et d'hébergement suivant les places disponibles

# BREVET PROFESSIONNEL

## Responsable d'Entreprise Agricole



### CONDITIONS D'ADMISSION

- Entretien individuel et test de positionnement lors de journées d'information collectives
- Accueil coordonné avec le point accueil installation.
- Avoir un maître d'apprentissage si formation par la voie de l'apprentissage

### INSCRIPTIONS

- Avoir plus de 18 ans
- Posséder au moins un CAP ou avoir suivi soit un cycle complet de BEP, soit une scolarité complète de seconde
- Justifier d'au moins 1 an d'expérience professionnelle

### CONTACTS

#### CFPPA SAVOIE-BUGEY

Responsable de formation

Johanne LHOMME

Informations pédagogiques :

joanne.lhomme@educagri.fr

Informations adminis. et financières

cfppa.la-motte-servolex@educagri.fr

DOMAINE REINACH

73290 LA MOTTE-SERVOLEX

Tel : 04.79.25.42.02

Fax: 04.79.25.44.08

cfppa.la-motte-servolex@educagri.fr  
www.reinach.fr

### ORGANISATION DU DIPLOME

En cours de refonte pour la rentrée 2018

Le diplôme comprend 12 Unités Capitalisables (UC), acquises après passage d'une ou plusieurs évaluations certificatives, orales, pratiques, et/ou écrites. Parmi les douze UC, quatre sont déterminées en fonction du projet professionnel du candidat.

#### UNITÉS TECHNIQUES : COMPÉTENCES TECHNIQUES LIÉES AUX ACTIVITÉS STRUCTURANT LE PROJET

2 UCT sont à choisir parmi une offre régionale diversifiée.

Sont proposées par le CFPPA de Savoie :

##### • Activités de production :

élevage laitier ou animaux de boucherie, escargots, maraîchage,

cultures florales

- **Activités de transformation et de services :** lait, escargots, gestion du matériel de l'exploitation

#### UNITÉS CAPITALISABLES D'ADAPTATION RÉGIONALE (UCARE) : COMPÉTENCES LIÉES À LA CONDUITE OU AU RAISONNEMENT D'ACTIVITÉS ENVISAGÉES POUR LE PROJET

2 UCARE sont à choisir parmi une large offre régionale.

##### • UCARE proposées par le CFPPA de

**Savoie :** Accueil touristique, création d'une société agricole, conversion en agriculture biologique,

transformation des fruits et légumes, gestion d'un alpage, soins alternatifs des animaux, découverte de la production héliicole et de la transformation héliicole, gestion de l'énergie sur l'exploitation

#### UNITÉS PROFESSIONNELLES : COMPÉTENCES DE BASE D'UN RESPONSABLE D'EXPLOITATION AGRICOLE

- Élaborer un diagnostic global de l'exploitation agricole dans son environnement
- Prendre en compte les dynamiques sociales et professionnelles de son territoire pour en devenir acteur
- Gérer le travail dans l'exploitation agricole

- Réaliser le suivi administratif et la gestion de l'exploitation agricole
- Commercialiser les produits de l'exploitation agricole
- Élaborer un projet professionnel lié à une exploitation

#### UNITÉS GÉNÉRALES : SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE FONDAMENTAUX D'UN PROFESSIONNEL AU CŒUR DE LA SOCIÉTÉ

- Utiliser en situation professionnelle les connaissances et les techniques liées au traitement de l'information
- Situer les enjeux environnementaux et sociétaux de l'agriculture

### RÉUSSITE AU DIPLOME

Les candidats doivent obtenir les 12 unités constitutives du diplôme à l'issue du parcours prévu initialement. Ceux qui échouent à certaines UC peuvent les obtenir plus tard en avançant dans leur projet d'installation agricole.

